

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, souligne l'excellence de la Stratégie maritime du Québec

MONTRÉAL, le 29 juin 2015 – Cargo Montréal (CargoM), la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, salue l'excellence de la toute première Stratégie maritime du Québec dévoilée, au Port de Montréal, par le Premier ministre du Québec M. Philippe Couillard et présentée ce matin par le ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime, M. Jean D'Amour. Ils étaient accompagnés pour l'occasion de la ministre du Tourisme, Dominique Vien, du ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, Robert Poëti, du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Blais, du maire de Montréal, Denis Coderre, et du président et chef de la direction du Fonds de solidarité FTQ, Gaétan Morin.

« La Stratégie maritime du Québec dévoilée aujourd'hui reconnaît le rôle primordial du secteur de la logistique et des transports pour l'économie du Québec ainsi que l'importance de la plaque tournante logistique du Grand Montréal. Cette stratégie nous permet d'entrevoir une multitude d'opportunités pour l'avenir de notre secteur. La communauté de la logistique et du transport du Grand Montréal collabore à la mise en place des conditions gagnantes pour être en mesure d'attirer les nouveaux marchés internationaux et soutenir les exportateurs québécois dans leur conquête des marchés mondiaux », a expliqué le directeur général de CargoM, Mathieu Charbonneau.

D'ici 2030, plus de 30 000 emplois seront créés et plus de 9 milliards investis pour le développement de ce projet économique, social et environnemental. La première phase de la stratégie est dotée d'un cadre financier de plus de 1,5 milliard de dollars (dévoilé en mars 2015).

« La région du Grand Montréal et le port de Montréal occupent une place importante dans le déploiement de la Stratégie maritime. (...) En améliorant ses infrastructures maritimes et en misant sur le transport intermodal, la compétitivité de nos entreprises sera améliorée et le Québec sera, plus que jamais, une plaque tournante du commerce transatlantique », a ajouté le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, Robert Poëti.

Cette stratégie novatrice et prometteuse se décline en cinq grands piliers soit :

- Accroître l'économie maritime
- Développer le tourisme maritime
- Soutenir l'industrie des pêches et de l'aquaculture
- Développer les connaissances et protéger l'environnement
- Améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens

Le volet accroître l'économie maritime touche plus spécifiquement les activités de CargoM et les actions concrètes découlant de ce volet auront un impact tangible à court terme et qui influenceront positivement le domaine de la logistique et du transport au cours des prochaines années. Par exemple le renforcement de la chaîne logistique et la création des zones industrialo-portuaires seront au cœur des développements futurs. D'ailleurs, tel que mentionné dans l'Axe 2 de la Stratégie maritime, le gouvernement sollicitera l'appui et la collaboration de CargoM pour la création des pôles logistiques (p.35 - <https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/app/uploads/2015/06/strategie-maritime-integrale.pdf>).

L'implication du Fonds de solidarité FTQ et de partenaires privés dans l'implantation et le développement de pôles logistiques est également un signal fort envoyé à la communauté d'affaires pour positionner le fleuve St-Laurent et le Grand Montréal comme un axe majeur d'échanges commerciaux internationaux et comme plaque tournante multimodale de classe mondiale.

Soulignons enfin que l'engagement du gouvernement, par la Stratégie, dans la formation de la main-d'œuvre et le développement des compétences arrive à point nommé pour un secteur qui manque de relève.

Finalement, nous accueillons avec beaucoup d'enthousiasme cette stratégie intégrée qui réussit à concilier les volets économiques, sociaux et environnementaux, tout en respectant les exigences inhérentes à leurs activités et attentes, afin de doter le Québec d'un puissant outil de développement sociétal.

« Nous ne pouvons que féliciter le côté novateur de cette stratégie qui favorise le développement de notre industrie et qui agit comme créateur de richesse et de développement pour tout le Québec » a conclut M. Charbonneau.

Pour obtenir plus d'informations sur CargoM, veuillez visiter le www.cargo-montreal.ca.

L'industrie de la logistique et des transports dans la grande région métropolitaine représente 122 000 emplois en transport et entreposage, 6 300 établissements et plus de 142 millions de tonnes de marchandises manipulées par tous types de transport. Vous pouvez consulter la liste des membres : <http://www.cargo-montreal.ca/fr/membres.php>. Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par le ministère de l'Économie, l'Innovation et des Exportations (MEIE), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'ensemble de ses membres.

- 30 -

Renseignements :

Magali Amiel, chargée de projet senior, CargoM
514 508-2609, poste 223, mamiel@cargo-montreal.ca